

## À l'est du Congo, les racines d'un quart de siècle de violence

Par **Colette Braeckman**

**Colette Braeckman**, journaliste belge, a été grand reporter au *Soir*. Spécialiste de l'Afrique, elle a publié plusieurs ouvrages sur le Rwanda et la République démocratique du Congo.

Près de 30 ans après le génocide des Tutsis au Rwanda, toute la région reste déstabilisée. Après l'arrivée de Paul Kagame au pouvoir, un million et demi de Hutus avaient fui en République démocratique du Congo. Ils représentaient pour le président rwandais une menace inacceptable. S'en sont suivies les deux guerres du Congo dont les séquelles sont encore visibles. Les récentes attaques perpétrées par les rebelles du M23 constituent un nouvel épisode de cette tragique histoire.

politique étrangère

Fin septembre 2022, l'ancien président François Hollande s'est rendu en République démocratique du Congo (RDC) avec son épouse Julie Gayet. Il a inauguré la nouvelle aile de l'hôpital de Panzi, dans la banlieue sud de Bukavu, où les chirurgiens congolais ont été initiés à la technique nouvelle de la laparoscopie. Cette dernière permet de réaliser des opérations « par voie haute », à partir d'images filmées à l'intérieur de la cavité abdominale par une petite caméra glissée *via* une incision de quelques centimètres.

Avec fierté, le docteur Denis Mukwege – médecin-chef de l'hôpital de Panzi – a précisé à ses hôtes que cette technique, introduite en RDC voici une dizaine d'années par le praticien belge Guy-Bernard Cadière, lui permettait désormais de traiter plus facilement les lésions causées par les violences sexuelles. Le Prix Nobel de la paix a longuement expliqué comment, dans l'est du Congo, la guerre a pris racine : apparaissent aujourd'hui dans ses consultations des jeunes femmes sexuellement abusées par des hommes en armes, qui lui expliquent que, vingt ans plus tôt, leur mère avait déjà subi le même sort...

En dépit des accords de paix signés en 2002 à Sun City en Afrique du Sud et malgré le déploiement de la plus ancienne et plus coûteuse des missions onusiennes, la paix n'a jamais été rétablie dans le Nord et le Sud du Kivu. Le désordre s'est même étendu à la région de l'Ituri, au nord de la ville de Goma, en proie à la terreur pratiquée par les Forces démocratiques alliées (*Allied Democratic Forces, ADF*), milices musulmanes d'origine ougandaise initialement opposées au président ougandais Yoweri Museveni. Des observateurs comme l'Américain Jason Stearns évaluent<sup>1</sup> à plus de 120 les groupes armés actifs dans l'est du Congo.

Interrogé sur les causes de cette guerre sans fin, François Hollande, saluant les efforts de la diplomatie française et du président Macron, a assuré que son pays ne portait aucune responsabilité dans la déstabilisation de la région. Pour comprendre la persistance de la violence, son émiettement entre une multitude de groupes armés et la réapparition du mouvement M23 – qui occupe la localité de Bunagana sur la frontière ougandaise et bénéficie du soutien de l'armée rwandaise<sup>2</sup> –, un retour en arrière s'avère indispensable.

### L'onde de choc du génocide des Tutsis au Rwanda

Dans toute la région, le génocide des Tutsis du Rwanda (qui, en 1994, fit un million de morts en trois mois) eut l'effet d'un séisme. Les voisins congolais avaient d'abord accueilli quelques rares survivants tutsis puis assistèrent, fin août 1994, au déferlement d'un million et demi de réfugiés hutus. Ballots sur la tête, tenant les enfants par la main, portant les vieillards et les blessés, des civils en déroute fuyaient en toute hâte les nouveaux maîtres de Kigali, les soldats tutsis du Front patriotique rwandais, sous les ordres de Paul Kagame. Cette foule en débandade était cependant bien encadrée par les autorités civiles de l'ancien régime qui avaient mis en œuvre les tueries : les militaires de l'ancienne armée rwandaise et les redoutables miliciens Interahamwe, auteurs des plus grands massacres. Les fuyards étaient aussi protégés et guidés vers la frontière de ce qui était encore le Zaïre par les militaires français de l'opération Turquoise. Cette dernière se replia dès la fin août, à l'expiration du mandat qui lui avait été donné par l'Organisation des Nations unies (ONU).

Au Congo, les réfugiés civils, assistés par l'aide internationale, ne tardèrent pas à s'organiser sur le modèle de leurs anciennes communes et sous le

1. J. K. Stearns, « Rebels Without a Cause: The Changing Face of African Warfare », *Foreign Affairs*, vol. 101, n° 3, 2022 ; J. K. Stearns, *The War that Doesn't Say its Name: The Unending Conflict in the Congo*, Princeton, Princeton University Press, 2022.

2. Le soutien apporté par le Rwanda au M23 est reconnu dans le dernier rapport des experts de l'Organisation des Nations unies. Voir M. J. Kavanagh, « Congo's M23 Rebels Plan to Take Trading Hub Goma, UN Report Says », Bloomberg, 18 juin 2022, disponible sur : [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com).

contrôle de leurs anciennes autorités. Occupant les champs des Congolais, ils proposèrent leurs services, coupèrent les arbres, montèrent des petits commerces. Mais les militaires et miliciens responsables du génocide, qui n'avaient pas été désarmés, avaient également repris leur entraînement en vue d'une éventuelle revanche.

Paul Kagame, alors vice-président et ministre de la Défense du Rwanda, avait à maintes reprises annoncé qu'il ne tolérerait pas longtemps une menace militaire à ses frontières. À l'automne 1996, il tint parole : un mouvement hétéroclite, l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo, franchit la frontière rwandaise et s'empara des villes frontalières de Goma et Gisenyi. Cette force était composée d'anciens opposants au président Mobutu – un homme désormais affaibli par le cancer –, de jeunes du Kivu volontairement embarqués dans l'aventure, mais surtout de militaires rwandais et ougandais. L'Angola et le Zimbabwe ne tardèrent pas à se joindre à ce conflit que l'on baptisa « première guerre mondiale africaine ».

### Carte de la République démocratique du Congo



Bien avant la chute de Kinshasa en mai 2018, il apparaissait que cette guerre-gigogne avait en réalité plusieurs objectifs, notamment obliger les réfugiés hutus à regagner leur pays et éliminer les récalcitrants. Des massacres furent commis à Kisangani, Lubutu et Mbandaka, sans témoins<sup>3</sup>, les humanitaires ayant été soigneusement tenus à l'écart...

Les rebelles souhaitaient aussi prendre le contrôle de la capitale congolaise et y installer un pouvoir « ami ». Il s'agissait également d'avoir accès aux immenses ressources, pas seulement minières, de l'Est du Congo. Si les troupes combattantes se rémunéraient par le pillage, de nouveaux arrivants, des *junior companies*<sup>4</sup> américaines et canadiennes qui suivaient de près les belligérants, ne tardèrent pas à prospecter le terrain et à signer des contrats...

### Les séquelles de la deuxième guerre du Congo

Laurent-Désiré Kabila, ancien rebelle partisan de Patrice Lumumba placé à la tête de l'État congolais, maintenu sous haute surveillance par ses nouveaux amis, ne tarda pas, en août 1998, à congédier ses encombrants alliés. La deuxième guerre du Congo pouvait commencer. Elle opposait les assaillants d'hier, Rwandais et Ougandais, aux nouveaux amis de Laurent-Désiré Kabila (la Namibie, le Zimbabwe et l'Angola), toutes ces troupes ayant pour principale caractéristique de financer leur effort de guerre sur les ressources congolaises.

En outre, Laurent-Désiré Kabila, trahi par les amis qui l'avaient porté au pouvoir, n'hésita pas à bouleverser les alliances. L'ancien rebelle, familier des maquis de l'Est du Congo d'où il avait tenu tête à Mobutu, réveilla les milices traditionnelles congolaises, les Mai-Mai. Il accepta le soutien de nouveaux alliés, les premiers à se porter à son secours : les anciens génocidaires hutus. Contre l'armée rwandaise dominée par les anciens réfugiés tutsis venus d'Ouganda, militaires et miliciens hutus, dûment réorganisés, ne tardèrent pas à mener leur propre guerre, alimentée par le goût de la revanche.

Son nationalisme ayant déplu aux Occidentaux autant qu'à ses alliés rwandais et ougandais, Laurent-Désiré Kabila, qui avait fini par gagner le cœur de ses compatriotes en dépit d'intenses campagnes de diffamation, fut assassiné en janvier 2001 dans des circonstances qui ne furent jamais réellement élucidées. Il ne se trouva personne en Occident pour pleurer la disparition du vieux rebelle, tué par son garde du corps, lui-même liquidé quelques minutes après le crime...

3. C. Braeckman, R. Brody, P. Hazan, P. Lardinois et M. Schmitz, *Le Cri muet des Collines. Dans l'Est du Congo, la guerre tourne en boucle*, Mons, Couleur livres, 2022.

4. C. Braeckman, *Les Nouveaux Prédateurs. Politique des puissances en Afrique centrale*, Paris, Fayard, 2003.

Lorsque Joseph Kabila fut désigné à la succession du *Mzee* (« le Vieux », en swahili), les premières préoccupations de ce jeune soldat de 28 ans – qui avait servi aux côtés de James Kabarebe, commandant les forces rwandaises – furent de ne pas être assassiné comme son père, de consolider son pouvoir et de démentir les rumeurs affirmant qu'il ne serait pas le véritable fils du vieux révolutionnaire.

Lors des pourparlers qui se tinrent à Sun City en Afrique du Sud en 2002, Joseph Kabila n'était pas en position de force et fut donc contraint de faire des concessions à ses anciens alliés, puis adversaires. Il fut obligé d'accepter une étrange formule de gouvernement, dite « un plus quatre » : un président (lui-même) et quatre vice-présidents, dont deux anciens chefs rebelles (Jean-Pierre Bemba, ancien proche de Mobutu, et Azarias Ruberwa, issu du mouvement rebelle pro-Rwanda, le Rassemblement congolais pour la démocratie).

L'accord de Sun City avait le mérite de consacrer la réunification du pays, de prévoir des élections qui devaient se tenir deux ans plus tard et d'annoncer la rédaction d'une nouvelle Constitution. Le compromis intervenu allait aussi permettre à Joseph Kabila de se maintenir au pouvoir jusqu'en janvier 2019 (les dernières élections ayant eu lieu le 31 décembre 2018) et d'installer durablement une mission onusienne, la MONUC – devenue MONUSCO, Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo – qui compte<sup>5</sup> toujours un contingent d'un peu moins de 20 000 personnels, dont 12 000 Casques bleus.

**La « paix à bon marché » contenait les germes de futures guerres**

### **Brassage et mixage : une recette pour l'impunité**

La « paix à bon marché » contenait les germes de futures guerres. N'ayant fait ni vainqueur ni vaincu, le conflit s'était officiellement soldé par l'étrange formule d'une cohabitation forcée entre les ennemis d'hier et surtout par le « brassage » des armées belligérantes, « mixage » de combattants hier hostiles. Les anciens adversaires se voyaient ainsi intégrés dans une armée congolaise affaiblie, au sein de laquelle cohabitaient déjà d'ex-officiers et soldats de l'armée de Mobutu, des « rebelles » et anciens enfants soldats (les *kadogos*) naguère recrutés sur le terrain par Laurent-Désiré Kabila, ainsi que des hommes proposés aux plus hautes fonctions

5. « Monusco Fact Sheet », United Nations Peacekeeping, 10 octobre 2022, disponible sur : <https://peacekeeping.un.org>.

par l'Ouganda et surtout par le Rwanda qui allaient, au cours des années suivantes, pratiquer un double jeu et miner l'institution dans laquelle ils avaient été insérés.

En outre, tous ces belligérants, de quelque bord qu'ils fussent, partageaient, au fil du temps, une caractéristique commune : ils vivaient au détriment des populations congolaises en se livrant au pillage des minerais, notamment le coltan (devenu célèbre pour son usage dans les téléphones portables), l'or de l'Ituri et du Maniema, etc. Tandis que les officiers congolais se transformaient en chefs de guerre mafieux, leurs alliés étrangers pillaient consciencieusement le pays.

C'est ainsi que les ressources du Congo aidèrent le Rwanda à reconstruire son économie et réaliser son « accumulation primitive du capital ». À Kigali, un quartier réservé aux nouveaux riches fut rapidement surnommé « Merci Congo ». De son côté, l'Ougandais Museveni entretenait la fidélité de son armée en puisant dans les ressources du pays voisin et préparait l'ouverture à Kampala de la plus grande raffinerie d'or d'Afrique, aux mains d'une société d'origine belge.

### **Des rebelles en gestation**

Sur le plan politique, l'accord dit « global et inclusif » signé à Sun City contenait d'autres germes de conflit. Jason Stearns rappelle<sup>6</sup> que trois grands belligérants l'avaient signé : le gouvernement congolais d'alors – en l'occurrence les représentants d'un Joseph Kabila encore affaibli par l'assassinat de son père et manquant d'expérience – ; le Mouvement pour la libération du Congo de Jean-Pierre Bemba, assez populaire à Kinshasa ; et enfin le Rassemblement congolais pour la démocratie, le plus puissant des trois groupes rebelles, qui contrôlait un tiers du territoire pour le compte du Rwanda.

La stratégie du Rwanda fut un jour résumée<sup>7</sup> par James Kabarebe, alors chef d'État-major de l'armée rwandaise : « Notre pays étant petit, il nous manque la profondeur. Et c'est au Congo que nous devons la rechercher, pour y combattre nos ennemis. » Or, dans l'immense territoire de la République démocratique du Congo, la profondeur ne manquait pas, et moins encore les adversaires à combattre.

6. J. K. Stearns, *The War that Doesn't Say its Name: The Unending Conflict in the Congo*, op. cit.

7. Interview citée par Colette Braeckman dans le livre de C. Braeckman, R. Brody, P. Hazan, P. Lardinois et M. Schmitz, *Le Cri muet des Collines. Dans l'Est du Congo, la guerre tourne en boucle*, op.cit.

Les Hutus exilés s'étaient en effet réorganisés sous des appellations diverses – ALIR (Armée de libération du Rwanda) et finalement FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda) –, toujours porteurs du même désir de revanche. En outre, de manière plus ou moins informelle, des groupes de Hutus avaient combattu aux côtés de l'armée congolaise ou avaient noué des alliances ponctuelles avec des combattants Mai-Mai, groupes d'autodéfense locaux.

James Kabarebe n'ignorait rien de ce qui se passait au Congo. Les faiblesses de ses alliés du Rassemblement congolais pour la démocratie lui paraissaient évidentes ainsi que la probabilité qu'ils perdent des élections libres, non seulement en raison de leur origine ethnique mais parce qu'ils étaient considérés comme les agresseurs d'hier, la « cinquième colonne » du Rwanda. C'est pour cette raison que la première rébellion – le Conseil national pour la défense de la démocratie, dirigée par Laurent Nkunda, un Tutsi congolais originaire du Masisi – vit le jour avec le soutien du Rwanda.

Quant à Joseph Kabila – qui ne pouvait compter que sur une armée hétéroclite où se trouvaient ses anciens adversaires et qui se sentait menacé –, il opta pour la ruse : « au lieu de gérer son armée par la force, la discipline, l'efficacité », assure Jason Stearns, « il choisit de transformer l'armée par des réseaux clientélistes ».

Cette solution, qui laissait le peuple congolais aux mains de chefs de guerre assurés de l'impunité, convenait à beaucoup de monde. Les généraux corrompus fonctionnaient sur un principe pyramidal : ils amenaient de Kinshasa les paies des militaires dont ils avaient la charge sur le terrain, mais en cours de route redistribuaient une partie de la manne et renvoyaient le reste en direction de leurs complices dans la capitale. Une manœuvre connue sous le nom d'« Opération retour ».

Sur le terrain aussi on pouvait constater les effets de la corruption. Les officiers assuraient, moyennant ristournes ou taxes, la protection des carrés miniers où opéraient les « creuseurs » en quête de coltan et autres minerais rares. Dans l'impossibilité de faire sortir l'argent gagné, les hauts gradés investissaient dans l'immobilier. Les rives verdoyantes du lac Kivu ont ainsi été le cadre d'un véritable boom immobilier, ponctué d'expropriations et quelquefois de crimes – comme l'assassinat en 2020 de Simba Ngezayo, défenseur de la nature et grand propriétaire dans les montagnes du Masisi, au nord de Goma.

Appartements et villas étaient alors loués à des expatriés capables de payer en devises, c'est-à-dire à des agences de la mission des Nations

## Un improbable règlement du conflit n'aurait pas arrangé tout le monde

unies ou plus souvent encore à des organisations non gouvernementales humanitaires. Sans surprise, avant la mise hors course de Laurent Nkunda, un slogan courait dans la ville de Goma : *no Nkunda no job*. Autrement dit, un très improbable règlement du conflit n'aurait pas arrangé tout le monde... Quant aux simples soldats, mal nourris et mal payés, ils savaient que la seule manière de s'en sortir consistait à racketter ou à contrôler le trafic frontalier. De plus, ceux qui se trouvaient au front étaient, en principe, mieux rémunérés : ils bénéficiaient de primes, sans avoir pour autant envie de se battre...

Est-ce à dire que les soldats congolais sont de piètres combattants ? Certainement pas. Ils ont démontré leur valeur à maintes reprises à l'ère coloniale, mettant les Italiens en échec durant la Seconde Guerre mondiale, entre autres à Gambela et Saïo en Éthiopie ainsi que dans d'autres lieux devenus mythiques. Ils ont remporté des victoires sur les rebelles mulélistes du temps de Mobutu, défaisant même en octobre 1990 le premier assaut du Front patriotique rwandais en se portant au secours du président Habyarimana. En réalité, l'armée congolaise a été minée par la politique, l'affairisme des généraux et l'iniquité d'accords de paix inégaux qui, depuis 2002, ont mis sur le même pied forces étrangères, rebelles « collabos » et représentants de l'État congolais.

Avec le recul, on ne peut que donner raison au docteur Mukwege, qui s'exclamait<sup>8</sup>, voici plus de dix ans : « Le Congo est une bijouterie à ciel ouvert, délibérément laissée sans gardiens. » La formule dite de « la blanchisserie », consistant à intégrer sans cesse d'anciens rebelles aux troupes congolaises, a entraîné des désagréments également pour le Rwanda : les offres de service des véritables ennemis de Kigali ont quelquefois trouvé preneur, les opposants hutus, descendants des Interahamwe et de l'ancienne armée rwandaise, étant toujours présents au Congo. Bien qu'ayant subi des revers, ils représentent une force organisée et bien présente sur l'échiquier politico-stratégique. Ils nouent des alliances ponctuelles avec divers groupes armés ou collaborent avec l'armée congolaise elle-même, sur fond de trafics partagés.

En outre, il est clair que les menées rwandaises en RDC, la volonté de contrôler le pays *via des proxies*, ont nui à ceux que l'on appelle les Tutsis congolais, souvent considérés comme une « cinquième colonne ». C'est

8. C. Braeckman, *L'Homme qui répare les femmes*, Gien, GRIP Éditions, 2014.

ainsi que des éleveurs du Masisi, au Nord-Kivu, qui avaient hérité de grandes propriétés abandonnées par le colonisateur belge, ont dû faire face à la jalousie de paysans locaux qui estimaient avoir été dépossédés de leurs terres ancestrales. Ils ont aussi dû affronter les infiltrations de Hutus du Rwanda, désireux de s'installer dans les vertes collines ou d'y couper du bois de chauffe. L'abattage des arbres étant interdit dans le très écologique Rwanda, le *makala* (bois utilisé dans les foyers artisanaux) vient essentiellement du Kivu, commercialisé par les Hutus.

Au Sud-Kivu, les Tutsis congolais Banyamulenge ont été les véritables victimes du conflit. Arrivés dès le XIX<sup>e</sup> siècle sur les hautes montagnes surplombant la ville d'Uvira suite à des désaccords avec la monarchie rwandaise de l'époque, ils avaient créé des élevages prospères et se tenaient à l'écart des mouvements militaires et politiques. Ils furent cependant précipités dans le maelström lors de la première guerre du Congo, lorsque l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo recruta de jeunes pasteurs pour en faire des militaires, et que le gouverneur du Sud-Kivu décréta l'expulsion de tous les individus dotés d'un « faciès rwandais ».

De son côté, le Rwanda qualifia de « Banyamulenge » des combattants infiltrés au Congo, tandis que quelques intellectuels qui avaient étudié à Lubumbashi comme Azarias Ruberwa, ou en Afrique du Sud comme Bizima Karaha, furent poussés en avant. Le second est devenu, sans expérience aucune, le ministre des Affaires étrangères de Kabila.

Les réflexes des Kivutiens, et en particulier du groupe ethnique majoritaire bashi, se trouvèrent exacerbés par cette collaboration avec Kigali et, par la suite, les Banyamulenge des hauts plateaux durent faire face aux bandes armées venues des plaines, formées de divers groupes ethniques congolais (Bashi, Bafuleros, Babembe...)

Par ailleurs, refusant de se rallier aux visées du Rwanda, les Banyamulenge sont aujourd'hui accusés par Kigali de soutenir l'ancien chef d'État-major et principal opposant au président Kagame, le général Kayumba Nyamwasa qui a fondé en Afrique du Sud le Rwanda National Congress. Par combattants locaux interposés, les attaques rwandaises sur les villages des hauts plateaux sont de plus en plus fréquentes.

### **Les soldats de la paix en terrain piégé**

Dans un contexte miné par la corruption, l'opportunisme et les ambitions des voisins, la Force de paix de l'ONU, déployée dès 1999 et qui prit sa forme définitive après la signature de l'accord de paix de 2002, ne pouvait jouer qu'un rôle limité. Tout d'abord parce que si les Casques bleus viennent de l'Inde, de

L'Uruguay, du Pakistan, du Bangladesh, c'est qu'aucune ancienne puissance coloniale n'a accepté d'envoyer des troupes au Congo – les Français sont déconsidérés par l'opération Turquoise et les Belges durablement échaudés par l'assassinat de dix de leurs Casques bleus au Rwanda, désarmés et massacrés par des éléments de l'armée rwandaise. En outre, durant deux décennies, les priorités politiques et économiques de l'Europe se sont trouvées à l'est du Vieux Continent et, en dépit des motions du Parlement européen, la dérive de l'immense Congo n'a jamais figuré en tête des priorités de l'Union européenne.

Quant aux Casques bleus censés garantir des accords de paix que nul n'avait l'intention de respecter, privés d'un mandat clair de *peacemaking* (imposition de la paix), ils n'avaient aucune raison de mourir pour protéger les civils congolais ou de s'interposer dans des combats entre factions rivales. De plus, reprochant aux forces congolaises leur inefficience et leur noyautage par des mafieux ou des politiques, les soldats de la paix préférèrent souvent demeurer dans leurs cantonnements, sans intervenir autrement que pour produire des rapports dûment expédiés à New York.

Alors que la fin du mandat de la MONUSCO est prévue pour 2024, de plus en plus nombreux sont les Congolais qui réclament son départ anticipé, à commencer par le président du Sénat Bahati Lukwebo, natif du Kivu. À quelques mois des élections programmées pour fin 2023, les politiques souhaitent peut-être accélérer le départ de témoins gênants. Les

**Sans la MONUSCO,  
la tragédie  
congolaise se  
déroulerait dans un  
huis clos complet**

manifestations hostiles à la MONUSCO sont loin d'être spontanées, même si la colère populaire est réelle.

C'est que la force onusienne, si elle renâcle devant les opérations militaires, a de nombreux « mérites secondaires ». En période électorale, elle offre ses moyens logistiques pour transporter les urnes et le matériel électoral, amène les paies des militaires, assure le transport des travailleurs humanitaires, permet aux experts de rédiger leurs rapports... Bref, la mission de l'ONU, qu'on l'apprécie ou non, représente les yeux et les oreilles de la communauté internationale. Sans sa présence, la tragédie congolaise se déroulerait dans un huis clos complet.

L'origine géographique des soldats de la paix n'est pas la seule cause de leur manque d'efficacité ; on a vu que les troupes africaines de la Force internationale d'intervention, envoyées par le Malawi, le Kenya et la Tanzanie, ont perdu à leur tour toute capacité de réaction dès lors qu'elles ont été intégrées au dispositif onusien. C'est pourquoi le recours à des forces dépêchées par la Communauté est-africaine (EAC) suscite aussi le plus

grand scepticisme dans l'opinion congolaise. Le docteur Mukwege a condamné sans détour cette intervention d'une force régionale composée, selon lui<sup>9</sup>, des pays agresseurs de la RDC.

Cependant, l'armée du Kenya a déjà pris position au Nord-Kivu. Les Burundais ont été les premiers à se déployer dans la plaine de la Ruzizi, au Sud-Kivu, profitant de l'occasion pour poursuivre leurs propres opposants, et les Sud-Soudanais vont s'installer dans la province de l'Uélé. Seul le Rwanda, membre de l'EAC, est absent de ce grand déploiement qui risque tout au plus d'internationaliser davantage le conflit et le partage des ressources du Congo.

Le nouveau président du Kenya, William Rufo, a déclaré<sup>10</sup>, peu après son entrée en fonction, que la guerre qui touchait les 12 provinces de l'Est du Congo avait déjà fait perdre à son pays des recettes de l'ordre de 10 milliards de dollars : « L'Est de la RDC est desservi par le port de Mombasa et 50 % de toutes les importations passent par notre pays »...

Il est clair que la mise à l'écart du Rwanda affaiblit sa position sur le plan régional. Elle attire l'attention sur les fragilités d'un régime qui a longtemps tiré parti d'un pillage se déroulant à huis clos et qui repose sur une élite politico-militaire peu représentative de la majorité de la population.

À deux ans du 30<sup>e</sup> anniversaire du génocide, alors que les ressources de l'Afrique en général et du Congo en particulier redeviennent essentielles à une Europe en guerre et en compétition idéologique avec la Russie, il est des indulgences que l'Europe ne devrait plus se permettre.

### **Le retour du M23**

Reste à savoir qui est le M23 et pourquoi, après avoir été écarté de la scène voici dix ans, il a soudainement refait surface, occupant depuis la fin du printemps la localité de Bunagana, sur la frontière entre le Nord-Kivu et l'Ouganda. Rappelons que le M23 (Mouvement du 23 mars) avait accepté en 2013 de déposer les armes et de transférer ses hommes dans un camp de réfugiés en Ouganda. Ce retrait, qui avait mis fin à la guerre, avait été décidé moyennant l'amnistie pour les combattants et la promesse de leur réintégration dans l'armée congolaise. Deux « recettes » déjà éprouvées mais qui suscitèrent de vives résistances dans l'opinion et l'armée congolaise.

9. Pole Institute, Joël Baraka Akilimali, à propos de la constitution d'une force militaire régionale des États d'Afrique de l'Est.

10. Propos tenus lors d'une interview accordée à Al Jazeera le 24 septembre 2022.

Pourquoi le M23 aurait-il été soudain « actionné » par le Rwanda (qui ne pendant toute implication) ? Pourquoi invoque-t-il désormais le non-respect des accords conclus il y a une décennie ? La réponse se trouve probablement plus à Kigali que dans les rangs de ses *proxies*.

Au lendemain des élections du 31 décembre 2018, perdues par Emmanuel Shadary, dauphin du président Kabila, une certaine confusion régnait à Kinshasa. Le candidat proclamé vainqueur par les observateurs de l'Église catholique, Martin Fayulu, n'avait pas obtenu l'agrément de son prédécesseur Joseph Kabila qui, après 18 ans au pouvoir, contrôlait encore l'armée et le Parlement. Félix Tshisekedi, arrivé bon troisième (le résultat exact ne fut jamais connu), fut donc proclamé président et chacun se réjouit de cette alternance pacifique.

Au Rwanda, Paul Kagame, qui s'était initialement opposé à la désignation de Félix Tshisekedi, finit par s'incliner, emportant également l'assentiment de l'Union africaine dont il exerçait la présidence tournante. En contrepartie, il passa avec le nouveau président congolais plusieurs accords pour la construction d'une raffinerie d'or (congolais) au Rwanda, l'autorisation des vols en RDC de la compagnie rwandaise Rwandair, des *joint-ventures* économiques et... la réhabilitation du M23, conformément aux accords passés dix ans plus tôt.

De l'avis des Rwandais, ces accords entre les présidents Kagame et Tshisekedi ne furent pas respectés, entre autres sur le plan économique. C'est ainsi que les Ougandais furent autorisés à construire une route permettant l'évacuation directe de produits miniers congolais *via* l'Ouganda, au grand dam de Kigali. Félix Tshisekedi bloqua aussi plusieurs revendications, dont le retour du M23 et sa réintégration dans l'armée congolaise, catégoriquement refusée par la société civile et surtout la hiérarchie militaire congolaise. Celle-ci craignait que les hommes du M23, bien entraînés en Ouganda, ne pussent constituer une sorte d'unité d'élite au sein des troupes congolaises. De plus, le président Tshisekedi, étant un civil et ayant longtemps vécu dans la diaspora, s'avéra incapable de contraindre ses troupes à tenir les promesses faites au Rwanda, tandis que l'état de siège décrété dans le Nord-Kivu s'avérait un échec.

Parmi les accords de paix signés et jamais appliqués figure un point sensible entre tous : le rapatriement de 60 000 réfugiés congolais qui avaient fui le Nord-Kivu en 1993 et sont enregistrés au Rwanda par l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (voir le rapport publié en 1993 par Roberto Garreton, rapporteur spécial des Nations unies, consacré à la situation des droits de l'homme dans le Zaïre de l'époque). Cette question avait été, en principe,

réglée par l'article 6 de l'accord de paix signé en 2009 par le gouvernement congolais et le Congrès national pour la défense du peuple, « ancêtre » du M23, mais il ne fut jamais mis en œuvre. Beaucoup de combattants du M23 sont des descendants de ces réfugiés. Il ne suffira donc pas à Kinshasa de qualifier les assaillants actuels de « terroristes », de « Rwandais » ou d'étrangers. La question de leur retour demeure incontournable et elle figure sur la feuille de route proposée par le médiateur angolais, le président Joao Lourenço.

Le Rwanda, libérant les combattants du M23, tenta donc une pression militaire du côté de la ville frontalière de Bunagana, au Nord-Kivu, mais il se heurta cette fois à une réaction internationale inédite. En mars 2022, après qu'un hélicoptère de la MONUSCO ait été abattu, entraînant la mort de 8 Casques bleus, le secrétaire général de l'ONU reconnut lui-même que les soldats de la paix faisaient face à des adversaires mieux armés et équipés.

Moins qu'un hommage aux capacités opérationnelles du M23 et de ses alliés connus de tous, il s'agissait peut-être là, entre les lignes, d'une mise en garde adressée au sponsor. À l'heure où la Russie accentue sa propagande contre les anciennes puissances coloniales, tolérer dans l'est du Congo une occupation et une remise en cause des frontières, jugées inacceptables quand il s'agit de l'Ukraine, est sans doute un luxe que le Vieux Continent ne peut plus se permettre.



---

### Most clés

République démocratique du Congo

Rwanda

Kivu

M23

# politique étrangère



## Découvrez nos nouvelles offres d'abonnement sur le site [www.revues.armand-colin.com](http://www.revues.armand-colin.com)

- ✓ Bénéficiez de services exclusifs sur le portail de notre diffuseur
- ✓ Accédez gratuitement à l'ensemble des articles parus depuis 2007
- ✓ Choisissez la formule papier+numérique ou e-only



### TARIFS 2024

► S'abonner à la revue		France TTC	Étranger HT*
<b>Particuliers</b>	papier + numérique	■ 85,00 €	■ 105,00 €
	e-only	■ 70,00 €	■ 85,00 €
<b>Institutions</b>	papier + numérique	■ 185,00 €	■ 205,00 €
	e-only	■ 140,00 €	■ 160,00 €
<b>Étudiants**</b>	papier + numérique	■ 70,00 €	■ 75,00 €
	e-only	■ 50,00 €	■ 55,00 €

\* Pour bénéficier du tarif **Étranger HT** et être exonéré de la TVA à 2,1 %, merci de nous fournir un numéro intra-communautaire

\*\* Tarif exclusivement réservé aux étudiants sur présentation d'un justificatif

► Acheter un numéro de la revue	Tarif	Numéro (format X-20XX)	Quantité
<b>Numéro récent (à partir de 2014)</b>	■ 23,00 €	.....	.....
<b>Numéro antérieur à 2014</b>	■ 20,00 €	.....	.....
<b>TOTAL DE VOTRE COMMANDE</b>			..... €
<b>FRAIS DE PORT</b>		3,00 € pour une commande < à 35 €	..... €
(achat au n° seulement)		0,01 € pour une commande > à 35 €	..... €
<b>TOTAL DE MA COMMANDE</b> (commande + frais de port)			..... €

### Bon de commande à retourner à :

DUNOD ÉDITEUR - Service Clients - 11, rue Paul Bert - CS 30024 - 92247 Malakoff cedex, France  
Tél. 0 820 800 500 - Fax. 01 41 23 67 35 - Étranger +33 (0)1 41 23 66 00 - [revues@armand-colin.com](mailto:revues@armand-colin.com)

### Adresse de livraison

Raison sociale : .....  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : |\_|\_|\_| Ville : ..... Pays : .....  
Courriel : .....@.....

### Règlement à l'ordre de Dunod Éditeur

- Par chèque à la commande
- À réception de facture (institutions uniquement)
- Par mandat administratif (institutions uniquement)

Date : \_\_/\_\_/\_\_\_\_

Signature (obligatoire)

### Je souhaite effectuer mes démarches en ligne ou par courriel/téléphone

- ✓ Je me connecte au site [www.revues.armand-colin.com](http://www.revues.armand-colin.com), onglet « ÉCO & SC. POLITIQUE »
- ✓ Je contacte le service clients à l'adresse [revues@armand-colin.com](mailto:revues@armand-colin.com) ou au 0 820 800 500

En vous abonnant, vous consentez à ce que Dunod Éditeur traite vos données à caractère personnel pour la bonne gestion de votre abonnement et afin de vous permettre de bénéficier de ses nouveautés et actualités liées à votre activité. Vos données sont conservées en fonction de leur nature pour une durée conforme aux exigences légales. Vous pouvez retirer votre consentement, exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, ou encore définir le sort de vos données après votre décès en adressant votre demande à [infos@dunod.com](mailto:infos@dunod.com), sous réserve de justifier de votre identité à l'autorité de contrôle. Pour en savoir plus, consultez notre Charte Données Personnelles <https://www.revues.armand-colin.com/donnees-personnelles>. Toute commande implique que vous ayez préalablement pris connaissance des conditions générales d'abonnement sur notre site : <https://www.revues.armand-colin.com/cga>



ARMAND COLIN